

Délibérations du 10.09.2021

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel dans le respect des gestes barrières.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **10 septembre 2021, 9h00**, en salle de Conseil, bâtiment Bélénos (BDR)

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 24

Étaient présent.es :

Marie-Karine LHOMMÉ

Collège A : Marie DESPRES-LONNET, Martine SEVILLE, Valérie HAAS, Emilie VAYRE, Vincent DI ROCCO

Collège B : Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMMÉ, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Samuel BAUDRY, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures :

Usagers/ères : Quentin LAURISSE, Clémence FROGER, Jean-Baptiste BOYER, Angela GOMES NUNES

Représenté.es : Jean-Yves AUTHIER, Isabelle BOEHM, Stéphane RICHARD, Ninon CHARLES, Lucile LAVAUD

Invité.es : Stéphanie THOMAS, Arnaud DE LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE, Lamine MAHMOUDI, Fatima FERREIRO CASILLAS, Florence FEUTRIE, Aude PETIGNIER

Invitées permanentes : LOBRY Cathy, DESPRAT Valérie, LESUEUR Charlotte, Agnès DANTHENY

INFORMATIONS ET ECHANGES				
<p>01 – Actualités de l'établissement</p> <p><u>Instance en présentiel</u> Reprise des instances en présentiel depuis la crise sanitaire Covid-19, dans le respect des gestes barrières. Marie Després-Lonnet remplace Thomas Pasquier au sein du collège A.</p> <p><u>Rentrée 2021</u> Rentrée et semaine d'intégration en présentiel à 100%. Ajustement des consignes sanitaires : veiller à ne pas dépasser les capacités d'accueil des amphis. Cependant, l'université a les moyens de les dédoubler via Ubicast.</p> <p><u>Inscriptions rentrée 2021</u> Parcoursup : fin de la phase principale le 15 septembre et fin de la phase complémentaire le 30 septembre. Taux de remplissage similaire à celui de</p>				

l'année dernière. Certains portails ont été rapidement remplis et certaines places sont encore disponibles en phase complémentaire.

Un succès pour les années préparatoires (arabe, chinois avec le passage de 2 à 3 groupe TD).

Master : période des saisines en M1. Augmentation des saisines et nouvelles règles appliquées (5 candidatures dans 2 établissements différents). Un nombre de saisines important dans les filières en tension comme droit, psychologie, science politique et économie. Il est difficile pour les composantes de répondre actuellement aux demandes de saisines étant donné que les inscriptions en master ont lieu jusqu'au 30 septembre et que certaines mentions ne sont pas encore « remplies ».

Projet de réforme de la saisine : instaurer pour les M1 un système proche de Parcoursup de gestion des candidatures qui seraient centralisées via une plateforme nationale. La difficulté actuelle réside sur le fait que le Rectorat n'a aucune vision sur les capacités de remplissage des formations et que l'établissement a des difficultés à communiquer le nombre d'étudiant.es inscrit.es avant la date de clôture des inscriptions administratives. La réforme envisagée en vue de la gestion centralisée des candidatures M1 via une plateforme nationale va avoir des impacts sur la gestion des flux. Les composantes devraient être sollicitées plus en amont afin de compléter notamment les descriptifs et des attendus des diplômes. Des informations ultérieures seront données quand le MESRI nous précisera plus en détail la réforme et son calendrier.

Questions diverses

Une motion déposée la veille par L'UNEF fera l'objet d'un débat en fin de séance.

Campagne des tuteurs/trices

Relance du tutorat afin d'accompagner les étudiant.es, notamment les L1 mais aussi les L2 actuels qui n'ont pas connu l'université en présentiel. Le tutorat va être ouvert également aux étudiant.es de M1. Les composantes ont été sollicitées en ce sens.

Vaccinations

Echanges entre le Rectorat, l'ARS et les établissements d'enseignement supérieur du site lyonnais. En lien avec le SDMIS du Rhône, il est prévu courant du mois d'octobre une opération flash pour accélérer la vaccination des étudiant.es, certainement dans une halle des sports (campus PDA). Une deuxième opération flash sera prévue 6 semaines plus tard pour la deuxième injection. Une campagne de communication sera prochainement lancée. Cette opération serait également ouverte aux personnels de l'Université. Cette même opération est également prévue courant octobre à l'université Lyon 1 (campus de la Doua) et à l'université Lyon 3 (manufacture des tabacs).

Le SSU (campus PDA) est accessible aux étudiant.es pour disposer de tests antigéniques. Une antenne du SSU vient d'ouvrir sur le campus BDR (sur rendez-vous), bâtiment Gaïa.

<p><u>Étudiant.es étranger.eres</u> Une attention particulière sera portée sur la vaccination des étudiant.es étranger.ers pour lequel.les le vaccin n'est pas reconnu au sein de l'Union européenne. Certaines demandes de visa ont pris du retard. Les premiers CM pourront être enregistrés ou pourront être accessibles via la plateforme Moodle afin que ces étudiant.es puissent prendre connaissance des enseignements.</p> <p><u>Accréditation</u> L'accréditation sera abordée au prochain CAC et à la CFVU du mois d'octobre.</p>				
ADOPTIONS				
MCC IUT 2021-2022	Pour	Contre	Abst	NPPAV
<p>02 – MCC IUT 2021-2022 Suite à la réforme des BUT, présentation des MCC BUT 1, MCC DUT 2 et LP.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 24 Vote 02 – Adoption</p>	20		2	2

Fait à Lyon, le 16.09.21

Marie-Karine LHOMMÉ
 Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

